



Le CMPP Paul Picardet

Unité Motte Giron

Le Centre Médico Psycho Pédagogique (CMPP) propose des aides spécifiques et des soins adaptés aux possibilités et aux ressources des enfants scolarisés à l'École de Plein Air.



Les séances se déroulent :

-  Sur le temps scolaire,
-  En individuel ou en petit groupe.

Une réunion de projet est organisée afin d'élaborer et réévaluer le projet individuel.

Le financement est assuré à 100% par la Sécurité Sociale après accord du médecin conseil.

Plan d'accès et contact

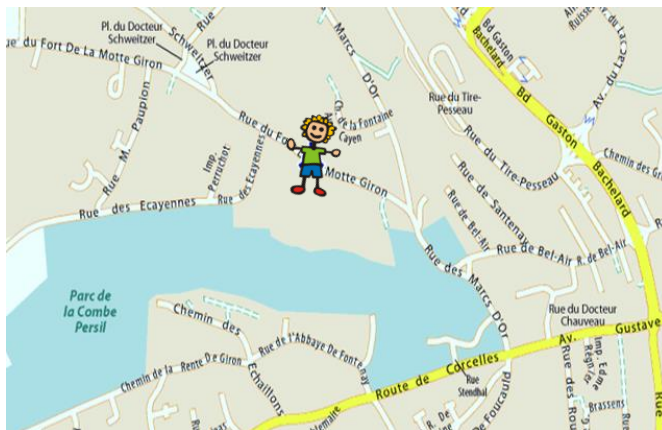
École de Plein Air

**9 rue du Fort de la Motte Giron
21000 Dijon**

Tél. : 03 80 41 08 22

epa@pepcbfc.org

www.pepcbfc.org



Bus Divia liane n°13

Arrêt « Clos Chauveau »

École de Plein Air

[EPA]

9 rue du fort de la Motte Giron
21000 DIJON

Tél. : 03 80 41 08 22

Fax : 03 80 41 22 94

epa@pepcbfc.org

Directrice de l'École de Plein Air :

Marie Laure LANGUET



L'École de Plein Air

L'EPA est une école de ville de Dijon, qui comporte 6 classes, avec un effectif réduit.

Les enseignants sont spécialisés.

Ce dispositif s'adresse à des enfants :



Âgés de 6 à 12 ans,



Présentant des difficultés scolaires importantes associées ou non à des difficultés sociales



Nécessitant des aides spécifiques ou des soins adaptés.

Les objectifs de l'EPA :



Poursuivre les apprentissages scolaires en vue d'un retour dans le cursus ordinaire (projets pédagogiques adaptés)



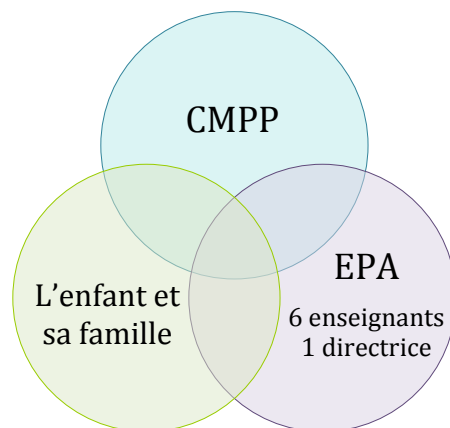
Favoriser la socialisation et la communication,



Apporter des aides spécifiques en lien avec le CMPP.

Le transport s'effectue en bus scolaire pour les enfants de Dijon et du Grand Dijon et parfois en taxi (MDPH ou accord Sécurité Sociale).

Une équipe pluridisciplinaire



Avant l'entrée à l'École de Plein Air :

La procédure d'admission

Un dossier d'orientation comprenant des éléments scolaires, sociaux, psychologiques et médicaux, est constitué par les Enseignants Référents sur demande spécifique de l'Inspecteur de l'Éducation Nationale Adaptation et Scolarisation des élèves Handicapés (IEN ASH)

Des bilans complémentaires peuvent être organisés avec l'enfant et sa famille au CMPP.

Les dossiers sont présentés à la commission d'admission, présidée par l'IEN ASH.

L'équipe pluridisciplinaire du CMPP, les enseignants référents et le médecin scolaire y participent.

Pendant la scolarisation de l'enfant :

L'accompagnement de l'enfant

Des réunions d'équipe EPA/CMPP : échanges autour de l'évolution de l'enfant, élaboration et modification(s) éventuelle(s) du projet de soins, aménagement pédagogiques personnalisés et propositions des orientations scolaires.

Réflexions communes sur des outils pédagogiques (méthode de lecture par exemple...) et la vie de l'école (violence et agressivité...).

Réalisation d'ateliers philosophiques, logico-mathématiques, sur la mémoire...

Échanges quotidiens entre les professionnels des 2 équipes.

Après l'EPA :

L'équipe pédagogique prépare la sortie de l'enfant en accompagnant soit :

- Vers un retour en école de secteur,
- Vers le collège (6ème ou 6ème SEGPA),
- Ou vers toute autre solution adaptée aux besoins de l'enfant.

Des professionnels de l'école et du CMPP vont présenter l'enfant à l'équipe éducative qui l'accompagnera à sa sortie (cure extérieure ou relais vers d'autres structures de soins).